PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS

MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner tenue le 5 novembre 2018 la résolution suivante a été adoptée, à savoir :

RÉSOLUTION 2018-11-249 : Adoption du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2019, les séances seront à 19 h 30 :

Lundi	7 janvier	Mardi	2 juillet
Lundi	4 février	Lundi	5 août
Lundi	4 mars	Mardi	3 septembre
Lundi	1er avril	Lundi	7 octobre
Lundi	6 mai	Lundi	4 novembre
Lundi	3 juin	Lundi	2 décembre

L'original de cette résolution est déposé au bureau municipal et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du bureau municipal.

DONNÉ à .....*Ascot Corner*.....ce.....12e .....jour de novembre de l'an deux mille dix-huit.

Secrétaire-trésorier et directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné (e), *Jonathan Piché, secrétaire-trésorier et directeur général* de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le *12 novembre* 2018, entre *9* et *17* heures.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce *12e* jour de *novembre 2018*.

Secrétaire-trésorier et directeur général